

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
**CŒUR DE FLANDRE**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 11 AVRIL 2026**

**DELIBERATION 2026\_037**

**Objet : Élection des Vice-Président(e)s et des autres membres du Bureau communautaire**

L'an deux mille vingt-six le onze avril à neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis Rue de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sur la convocation qui leur a été adressée le trois avril deux mille vingt-six.

**Présents (87) :**

Julie ADJOVI - Jacques GREMBER - Sylvie TRACHEZ - Yannick CORDONNIER - Nancy MILITAO - Gauthier VANCAYZEELE - Laure DOBIGNY - Frédéric VERTUN - Armelle FLAMENT - Yannick DESCAMPS - Audrey RINGOT - Arnaud DEVILLEZ - Alain TALLEU - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Danielle MAMETZ - Bernadette POPELIER - Romuald GUILLAIN - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Pascal DEQUIDT - Philippe MASQUELIER - Serge SOODTS - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Eva SPRIET - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Florence BRISBART - Didier TIBERGHEN - Elise DORMION-ROUSSEZ - Bernard DENTENER - Béatrice FERLIN - Jacques WYCKAERT - Brigitte SCHOONHEERE - Sophie ANDRE - Hakim CHAFCHAF - Marie BOUQUET - Vincent LEFEBVRE - Sophie CAUDRON - Pierre-Laurent VANDECAVEYE - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-François DAUTRICOURT - Patrick DEROULLERS - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Samuel DASSONNEVILLE - Marie SANDRA - Franck MEURILLON - Delphine DARTHOIT - Bruno DARRY - Pamela VIDOCGUE - Jérôme RENIER - Thierry DEHONDT-BEDAGUE - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - César STORET - Claude BODELE - Bertrand CREPIN - Stéphanie FENET - Bérengère DELATTRE - Carole DELAIRE - Jean-Luc DEHUYSSE - Edith STAELEN - Régis GODEL - Vincent DUCOURANT - Amandine TRANCHANT - Céline REANT - Jean-François DEMON - Benoit BART - Louis LEVEUGLE - Delphine RANCHY - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Coralie DEVROEDE - Christian BELLYNCK

**Procurations (1) :**

Guillaume GAMELIN à Valentin BELLEVAL



**Effectif du Conseil de Communauté : 88**

**Nombre de votants : 88**

**Secrétaire de séance : Eva SPRIET**

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président



Valentin BELLEVAL

**SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 11 AVRIL 2026**

**DELIBERATION 2026\_037**

**Objet : Élection des Vice-Président(e)s et des autres membres du Bureau communautaire**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2025 fixant, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux, le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de Cœur de Flandre aggro ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Par délibération 2026/036, le Conseil communautaire a décidé de fixer le nombre de vice-présidents et le nombre des autres membres du bureau :

- 12 Vice-Président(e)s
- 7 autres membres du bureau

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Président(e)s et les autres membres du bureau doivent être élus successivement au scrutin secret uninominal ;

Considérant que l'élection des Vice-Président(e)s et des autres membres du Bureau communautaire a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue ; si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, étant précisé qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu ;

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Madame Elizabeth BOULET présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	03
<b>Nombre de votants :</b>	85
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	17
<b>Suffrages exprimés :</b>	68
<b>Majorité absolue :</b>	35
<b>A obtenu :</b>	Elizabeth BOULET : 68

**En conséquence, Madame Elizabeth BOULET est proclamée élue 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 2<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Jacques GREMBER présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	01
<b>Nombre de votants :</b>	87
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	13
<b>Suffrages exprimés :</b>	74
<b>Majorité absolue :</b>	38
<b>A obtenu :</b>	Jacques GREMBER : 73
	Claude BODELE : 1

**En conséquence, Monsieur Jacques GREMBER est proclamé élu 2<sup>e</sup> Vice-Président, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 3<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Madame Marie SANDRA présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	01
<b>Nombre de votants :</b>	87
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	7
<b>Suffrages exprimés :</b>	80
<b>Majorité absolue :</b>	41
<b>A obtenu :</b>	Marie SANDRA : 80

**En conséquence, Madame Marie SANDRA est proclamée élue 3<sup>e</sup> Vice-Présidente, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 4<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Jérôme DARQUES présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de votants :</b>	88
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	14
<b>Suffrages exprimés :</b>	74
<b>Majorité absolue :</b>	38
<b>A obtenu :</b>	Jérôme DARQUES : 73
	Christian BELYNCK : 1

**En conséquence, Monsieur Jérôme DARQUES est proclamé élu 4<sup>e</sup> Vice-Président, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 5<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Samuel BEVER présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	01
<b>Nombre de votants:</b>	87
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	12
<b>Suffrages exprimés :</b>	75
<b>Majorité absolue :</b>	38
<b>A obtenu :</b>	
Samuel BEVER :	74
Vincent LEFEBVRE :	1

**En conséquence, Monsieur Samuel BEVER est proclamé élu 5<sup>e</sup> Vice-Président, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 6<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Madame Laure DOBIGNY présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de suffrages :</b>	88
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	16
<b>Suffrages exprimés :</b>	72
<b>Majorité absolue :</b>	37
<b>A obtenu :</b>	
Laure DOBIGNY :	72

**En conséquence, Madame Laure DOBIGNY est proclamée élue 6<sup>e</sup> Vice-Présidente, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 7<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Philippe GRIMBER présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de suffrages :</b>	88
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	9
<b>Suffrages exprimés :</b>	79
<b>Majorité absolue :</b>	40
<b>A obtenu :</b>	Philippe GRIMBER : 79

**En conséquence, Monsieur Philippe GRIMBER est proclamé élu 7<sup>e</sup> Vice-Président, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 8<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Jean-Luc DEHUYSSER présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	02
<b>Nombre de suffrages :</b>	86
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	7
<b>Suffrages exprimés :</b>	79
<b>Majorité absolue :</b>	40
<b>A obtenu :</b>	Jean-Luc DEHUYSSER : 78 Bernard DENTENER : 1

**En conséquence, Monsieur Jean-Luc DEHUYSSER est proclamé élu 8<sup>e</sup> Vice-Président, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 9<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur César STORET présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	02
<b>Nombre de suffrages :</b>	86
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	10
<b>Suffrages exprimés :</b>	76
<b>Majorité absolue :</b>	39
<b>A obtenu :</b>	César STORET : 73 Vincent DUCOURANT : 2 Edith STAELEN : 1

**En conséquence, Monsieur César STORET est proclamé élu 9<sup>e</sup> Vice-Président, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 10<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Luc EVRAERE présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de suffrages :</b>	88	
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	10	
<b>Suffrages exprimés :</b>	78	
<b>Majorité absolue :</b>	40	
<b>A obtenu :</b>	Luc EVRAERE :	78

**En conséquence, Monsieur Luc EVERAERE est proclamé élu 10<sup>e</sup> Vice-Président, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 11<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Didier TIBERGHIEEN présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de suffrages :</b>	88	
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	9	
<b>Suffrages exprimés :</b>	79	
<b>Majorité absolue :</b>	40	
<b>A obtenu :</b>	Didier TIBERGHIEEN :	78
	Stéphane DIEUSAERT :	1

**En conséquence, Monsieur Didier TIBERGHIEEN est proclamé élu 11<sup>e</sup> Vice-Président, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 12<sup>e</sup> Vice-Président, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Bertrand CREPIN présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	01
<b>Nombre de suffrages :</b>	87
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	13
<b>Suffrages exprimés :</b>	74
<b>Majorité absolue :</b>	38
<b>A obtenu :</b>	
Bertrand CREPIN :	73
Stéphane DIEUSAERT :	1

**En conséquence, Monsieur Bertrand CREPIN est proclamé élu 12<sup>e</sup> Vice-Président, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> Conseiller délégué, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Stéphane DIEUSAERT présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	02
<b>Nombre de suffrages :</b>	86
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	17
<b>Suffrages exprimés :</b>	69
<b>Majorité absolue :</b>	35
<b>A obtenu :</b>	
Stéphane DIEUSAERT :	59
Jacques WYCKAERT :	6
Elise DORMION :	2
Christophe DEBREU :	1
Dominique WALBROU :	1

**En conséquence, Monsieur Stéphane DIEUSAERT est proclamé élu 1<sup>er</sup> Conseiller délégué, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 2<sup>e</sup> Conseiller délégué, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Dominique JOLY présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	01
<b>Nombre de suffrages :</b>	87
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	15
<b>Suffrages exprimés :</b>	72
<b>Majorité absolue :</b>	37
<b>A obtenu :</b>	
Dominique JOLY :	68
Vincent DUCOURANT :	2
Bernard DENTENER :	1
Stéphanie FENET :	1

**En conséquence, Monsieur Dominique JOLY est proclamé élu 2<sup>e</sup> Conseiller délégué, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 3<sup>e</sup> Conseiller délégué, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Madame Sandrine KEIGNAERT présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	02
<b>Nombre de suffrages :</b>	86
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	16
<b>Suffrages exprimés :</b>	70
<b>Majorité absolue :</b>	36
<b>A obtenu :</b>	
Sandrine KEIGNAERT :	65
Eva SPRIET :	2
Laurence BARROIS :	1
Frédéric JUDE :	1
Bernadette POPELIER :	1

**En conséquence, Madame Sandrine KEIGNAERT est proclamée élue 3<sup>e</sup> Conseiller délégué, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 4<sup>e</sup> Conseiller délégué, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Luc VAN INGHELANDT présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	02
<b>Nombre de suffrages :</b>	86
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	11
<b>Suffrages exprimés :</b>	75
<b>Majorité absolue :</b>	38
<b>A obtenu :</b>	Luc VAN INGHELANDT 75

**En conséquence, Monsieur Luc VAN INGHELANDT est proclamé élu 4<sup>e</sup> Conseiller délégué, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 5<sup>e</sup> Conseiller délégué, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Gaël DUHAMEL présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	01
<b>Nombre de suffrages :</b>	87
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	19
<b>Suffrages exprimés :</b>	68
<b>Majorité absolue :</b>	35
<b>A obtenu :</b>	Gaël DUHAMEL : 66
	Benoît BART : 1
	Stéphanie FENET : 1

**En conséquence, Monsieur Gaël DUHAMEL est proclamé élu 5<sup>e</sup> Conseiller délégué, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 6<sup>e</sup> Conseiller délégué, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Madame Julie ADJOVI présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote</b>	02
<b>Nombre de suffrages :</b>	86
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	11
<b>Suffrages exprimés :</b>	75
<b>Majorité absolue :</b>	38

**A obtenu :** Julie ADJOVI :

Florence BRISBART :

74  
1

**En conséquence, Madame Julie ADJOVI est proclamée élue 6<sup>e</sup> Conseiller délégué, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Le Président invite les conseillers à procéder à l'élection du 7<sup>e</sup> Conseiller délégué, au scrutin secret.

Il procède au recensement des candidatures.

Monsieur Jean-Luc DEBERT présente sa candidature.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

<b>Nombre de suffrages :</b>	88
<b>Suffrages blancs ou nuls :</b>	15
<b>Suffrages exprimés :</b>	73
<b>Majorité absolue :</b>	37
<b>A obtenu :</b>	
Jean-Luc DEBERT :	70
Nathalie DEBOUDT :	1
Christophe DEBREU :	1
Céline SAUZEAU :	1

**En conséquence, Monsieur Jean-Luc DEBERT est proclamé élu 7<sup>e</sup> Conseiller délégué, à la majorité absolue, au 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

La Secrétaire de séance,

Eva SPRIET



Séance du Conseil de Communauté,  
A Hazebrouck, le 11 avril 2026,  
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Valentin BELLEVAL

